

Accusé de réception en préfecture
013-241300276-20111215-2011_A169-DE
Date de télétransmission : 03/01/2012
Date de réception préfecture : 03/01/2012



ACTE RENDU EXECUTOIRE
PAR APPLICATION DES
FORMALITES DE TELE-
TRANSMISSION AU
CONTROLE DE LEGALITE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 15 DECEMBRE 2011
PRESIDENCE DE MADAME MARYSE JOISSAINS MASINI

2011_A169

OBJET : Institution - Proposition de la liste des commissaires titulaires et suppléants de la Commission Intercommunale des Impôts Directs de la Communauté du Pays d'Aix

Le 15 décembre 2011, le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix s'est réuni en session ordinaire à l'espace Aixagone à Saint-Cannat, sur la convocation qui lui a été adressée par Madame le Président de la Communauté d'Agglomération le 9 décembre 2011, conformément à l'article L.5211-1 du Code général des collectivités territoriales.

Étaient Présents : JOISSAINS MASINI Maryse - AGARRAT Henri - AGOPIAN Jacques - AMAROUCHE Annie - AMIEL Michel - ARNAUD Christian - BABULEAUD Jean-Pierre - BARBAT-BLANC Odile - BARRET Guy - BAUTZMANN Marcel - BELLUCCI Angélique - BERNARD Christine - BLAIS Jean-Paul - BONFILLON Jean - BORDET André - BOULAN Michel - BOYER Michel - BRAMOULLÉ Gérard - BUCCI Dominique - BUCKI Jacques - BURLE Christian - CANAL Jean-Louis - CASSAN René - CATELIN Mireille - CHARDON Robert - CHARRIN Philippe - CHAZEAU Maurice - CHEVALIER Eric - CIOT Jean-David - CRISTIANI Georges - CURINIER Erick - DAVENNE Chantal - DE PERETTI François-Xavier - DELAVET Christian - DELOCHE Gérard - DESCLOUX Odette - DEVAUX Pierre - DEVESA Brigitte - DI CARO Sylvaine - DRAOUZIA Dahbia - DUCATEZ-CHEVILLARD Christine - DUPERREY Lucien - FERAUD Jean-Claude - FILIPPI Claude - GACHON Loïc - GALLESE Alexandre - GARÇON Jacques - GARNIER Eliane - GASCUEL Jean - GERACI Gérard - GERARD Jacky - GOUIRAND Daniel - GOURNES Jean-Pascal - GROSDÉMANGE Gérard - GROSSI Jean-Christophe - GUEZ Daniel - GUINIERI Frédéric - HAMARD OULMI Nadira - JAUME Emmanuelle - JOISSAINS Sophie - JONES Michèle - JOUVE Mireille - LAFON Henri - LARNAUDIE Patricia - LEGIER Michel - LICCIA Marcel - LONG Danièle - MANCEL Joël - MARTIN Régis - MARTIN Richard - MAURET Jacques - MAURICE Jany - MERSALI Malik - MICHEL Claude - MICHEL Marie-Claude - MONDOLONI Jean-Claude - MORBELLI Pascale - MOUGIN Jacques - MOYA Patrick - MUSSET Alain - NICOLAOU Jean-Claude - OLLIVIER Arlette - ORCIER Annie - PATOT Gérard - PERRIN Jean-Claude - PERRIN Jean-Marc - PIERRON Liliane - PIN Jacky - PIZOT Roger - POITOU Frédéric - PORTE Henri-Michel - RIVET-JOLIN Catherine - ROUARD Alain - ROUSSEL Jacques - SANGLINE Bruno - SUSINI Jules - TAULAN Francis - VENEL Gérard - VEYRUNES Bernard - VILLEVIEILLE Robert

Étai(en)t excusé(s) et suppléé(s) : LAGIER Robert suppléé par SANTINI Joseph-Marie - LECLERC Jean-François suppléé par ODERMATH Eric - MALLETT Raymond suppléé par MAUNIER André - ROVARINO Isabelle suppléée par MENGEAUD Julien - VALETA Marie-José suppléée par HAMY François

Étai(en)t excusé(es) avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L. 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales : ALBERT Guy donne pouvoir à PIZOT Roger - AREZKI Alain donne pouvoir à DESCLOUX Odette - BENON Charlotte donne pouvoir à TAULAN Francis - BOUTHOUX Odile donne pouvoir à JONES Michèle - BOUTILLOT Guy donne pouvoir à MANCEL Joël - BRUNET Danièle donne pouvoir à GARÇON Jacques - CONTE Marie-Ange donne pouvoir à HAMARD OULMI Nadira - DAGORNE Robert donne pouvoir à BONFILLON Jean - DECARA Yannick donne pouvoir à GERACI Gérard - DEMENGE Jean donne pouvoir à JOUVE Mireille - FENESTRAZ Martine donne pouvoir à GROSSI Jean-Christophe - FERAUD Pierre donne pouvoir à AMAROUCHE Annie - FOUQUET Robert donne pouvoir à CHAZEAU Maurice - GARCIA Daniel donne pouvoir à PATOT Gérard - GUINDE André donne pouvoir à DE PERETTI François-Xavier - LOUIT Christian donne pouvoir à BRAMOULLÉ Gérard - MEDVEDOWSKY Alexandre donne pouvoir à AGOPIAN Jacques - MERGER Reine donne pouvoir à DELOCHE Gérard - MOINE Anne donne pouvoir à PIN Jacky - NELIAS Mireille donne pouvoir à BUCCI Dominique - PAOLI Stéphane donne pouvoir à PIERRON Liliane - PELLENC Roger donne pouvoir à LAFON Henri - RENAUDIN Michel donne pouvoir à MONDOLONI Jean-Claude - ROUGIER Jacques donne pouvoir à CURINIER Erick - SAEZ Jean-Pierre donne pouvoir à CHARDON Robert - SANTAMARIA Danielle donne pouvoir à PERRIN Jean-Marc - SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre donne pouvoir à BARBAT-BLANC Odile - SILVESTRE Catherine donne pouvoir à DI CARO Sylvaine - SLISSA Monique donne pouvoir à AMIEL Michel - TERME Françoise donne pouvoir à DRAOUZIA Dahbia

Étai(en)t excusé(es) sans pouvoir : BRAMI Helliot - CHORRO Jean - DILLINGER Laurent - DUFOR Jean-Pierre - MATAS Henri - MOHAMMEDI Amaria - POTIE François - TONIN Victor - TRINQUIER Noëlle

Secrétaire de séance : Odile BARBAT-BLANC

Madame le Président donne lecture du rapport ci-joint.

CONSEIL DU 15 DECEMBRE 2011

Rapporteur : Madame le Président

Thématique : Institution

Objet : Proposition de la liste des commissaires titulaires et suppléants de la Commission Intercommunale des Impôts Directs de la Communauté du Pays d'Aix

Décision du Conseil

Mes Chers Collègues,

Suite à la loi de finances rectificative pour 2010 et en application du 2 de l'article 1650 A du Code Général des Impôts, la Communauté du Pays d'Aix a créé une Commission Intercommunale des Impôts Directs (CIID) par délibération n°2011-A124 du Conseil communautaire du 13 juillet 2011.

Après consultation des communes membres, une liste des 20 commissaires titulaires et suppléants est soumise au vote du Conseil communautaire. Cette liste sera ensuite transmise au Directeur départemental des Finances Publiques, lequel désignera les 10 commissaires titulaires et leurs suppléants qui participeront, avec le Président de l'EPCI, aux travaux de la commission.

Exposé des motifs :

Par délibération du 13 juillet 2011 n°2011-A124, le Conseil communautaire a créé une commission intercommunale des impôts directs (CIID). Cette commission consultative a pour objet d'intervenir en matière d'évaluation foncière des locaux commerciaux.

Cette commission est composée de onze membres :

- le président de l'établissement public de coopération intercommunale (EPCI) ou un vice-président délégué ;
- et dix commissaires.

L'article 1650 A-2 du Code général des impôts dispose que les commissaires ainsi que leurs suppléants en nombre égal sont désignés par le Directeur départemental des Finances Publiques sur une liste de contribuables, en nombre double, remplissant les conditions prévues au 1, dressée par l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale.

Les conditions prévues pour les commissaires à l'article 1650 A-1 disposent que les personnes proposées doivent :

- être français ou ressortissants d'un État membre de l'Union européenne ;
- avoir au moins 25 ans ;
- jouir de leurs droits civils ;
- être inscrits aux rôles des impositions directes locales de l'EPCI ou des communes membres ;
- être familiarisés avec les circonstances locales et posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux de la commission.

Un des commissaires est domicilié en dehors du périmètre de l'établissement public de coopération intercommunale.

La condition prévue au 2^{ème} alinéa de l'article 1650-2 doit également être respectée : les contribuables soumis à la taxe d'habitation, aux taxes foncières et à la cotisation foncière des entreprises, doivent être équitablement représentés au sein de la commission.

La durée du mandat des commissaires est la même que celle de l'organe délibérant de l'EPCI.

Après consultation des communes membres, le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide de proposer la liste suivante de 20 commissaires titulaires et 20 commissaires suppléants, soit 40 noms, à partir des propositions effectuées par les communes selon l'annexe ci-jointe.

La liste des 20 propositions de commissaires titulaires et des 20 propositions de commissaires suppléants (soit quarante noms) sera transmise au Directeur départemental des Finances Publiques par l'intermédiaire des services préfectoraux.

A défaut de liste de présentation des contribuables prévue au 2 de l'article 1650 A du CGI, les membres de la commission sont désignés d'office par le directeur susnommé un mois après mise en demeure de délibérer adressée à l'organe délibérant de l'EPCI.

Visas :

VU l'exposé des motifs,

VU l'article 83 de la loi de finances pour 2008;

VU le Décret n°2009-303 du 18 mars 2009 relatif aux modalités de fonctionnement de la Commission Intercommunale des Impôts Directs ;

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code Général des Impôts et notamment ses articles 1650 A et l'annexe III à ce code articles 346, 346A ; 346B ;

Vu la délibération n°2011-A124 du Conseil communautaire du 13 juillet 2011 portant création de la Commission Intercommunale des Impôts Directs de la C.P.A. ;

Vu l'avis du Bureau du 30 Juin 2011.

Dispositif :

Au vu de ce qui précède, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **APPROUVER** la liste proposant les 20 commissaires titulaires et les 20 commissaires suppléants de la Commission Intercommunale des Impôts Directs de la Communauté du Pays d'Aix, qui sera transmise à la Direction départementale des Finances Publiques à Marseille.

Président de la CIID

Maryse JOISSAINS-MASINI

Mise à jour du 05/12/2011

propositions Titulaires
propositions Suppléants

OU

Vice-Président délégué CIID

Gérard BRAMOULLE

18/18 + 0/2 extérieurs CPA
24/18 + 0/2 extérieurs CPA

COMMUNE	NOM	PRENOM	ADRESSE	CODE POSTAL	VILLE	TITULAIRES	SUPPLEANTS
AIX EN PROVENCE	LOUIT	Christian	9 bis place John Rewald	13100	AIX EN PROVENCE	X	
AIX EN PROVENCE	TONIN	Victor		13100	AIX EN PROVENCE		X
BEAURECUEIL	BRUYERE	Gérard	122 route de Chateauneuf le Rouge	13100	BEAURECUEIL		X
BEAURECUEIL	COUSIN	Pierre	164 route de Chateauneuf le Rouge	13100	BEAURECUEIL		X
BEAURECUEIL	LE MONNYER	Mathieu	5401 route Cézanne	13100	BEAURECUEIL		X
BOUC BEL AIR	GIACOMAZZI	Maryse	2034, rue Victor Gelu	13320	BOUC BEL AIR	X	
CABRIES	CHAMPENOIS	Paul	Le Haut des Lucs 385 chemin du puit neuf	13480	CABRIES		X
CHATEAUNEUF LE ROUGE	ROUARD	Alain	9 lot Les Ménéstreis	13790	CHATEAUNEUF LE ROUGE		X
CHATEAUNEUF LE ROUGE	VIDAL	Daniel	4 lot la Carlamuso	13790	CHATEAUNEUF LE ROUGE		X
COUDOUX					COUDOUX		
COUDOUX					COUDOUX		
EGUILLES	BAUCHET	Robert	380, chemin de Ventabren	13510	EGUILLES	X	
EGUILLES	ROSOLI	Claude	1250, chemin du Bouildo	13510	EGUILLES		X
FUVEAU	BERNON	Maryse	5 lotissement Les Jardins du Stade	13710	FUVEAU	X	
JOUQUES					JOUQUES		
JOUQUES					JOUQUES		
LA ROQUE D'ANTHERON	GIELY	Georges	28 carraire des Trissonnes	13640	LA ROQUE D'ANTHERON		X
LAMBESC	DESMONS	Vincent	41, allée Henri Jeanson	13410	LAMBESC	X	

Liste des commissaires titulaires et suppléants proposés

COMMUNE	NOM	PRENOM	ADRESSE	CODE POSTAL	VILLE	TITULAIRES	SUPPLEANTS
LAMBESC	SALEN-BAQUE	Paule	7, rue du Jas	13410	LAMBESC		X
LE PUY STE REPARADE	GIRAUD	Joël	17, lotissement L'Aumerade	13610	LE PUY STE REPARADE	X	
LE PUY STE REPARADE	PRESSARD	Robert	4, résidence Le Puy	13610	LE PUY STE REPARADE		X
LE THOLONET	DUBOIS	Paul	1287 CD 64c - Chemin du petit Cabri	13100	LE THOLONET		X
LE THOLONET	DUBOURG	Jean-Louis	134, avenue Paul Roubaud	13100	LE THOLONET		X
LES PENNES MIRABEAU	COUPIER	Jean	Chemin du Réganat-La Coueste	13170	LES PENNES MIRABEAU	X	
LES PENNES MIRABEAU	PIERREL	Pierre-Jean	421 boulevard Marius Bremond	13170	LES PENNES MIRABEAU		X
MEYRARGUES					MEYRARGUES		
MEYRARGUES					MEYRARGUES		
MEYREUIL	DE HARO	François	Le Village	13590	MEYREUIL	X	
MIMET	ROBRIEUX	Bernard	813 avenue de Pergine	13105	MIMET	X	
PERTUIS	BOVIGNY	Albert	602, chemin du Pavillon	84120	PERTUIS	X	
PEYNIER	MALLET	Raymond	Quartier le Bâtard	13790	PEYNIER	X	
PEYNIER					PEYNIER		
PEYROLLES EN PROVENCE	CABAZAT	Jean-Louis	Les Gardes	13860	PEYROLLES EN PROVENCE	X	
PEYROLLES EN PROVENCE	PAUTROT	Philippe-Gérard	2, Parc de Régagnade	13860	PEYROLLES EN PROVENCE		X
PUYLOUBIER					PUYLOUBIER		
PUYLOUBIER					PUYLOUBIER		
ROGNES					ROGNES		
ROGNES					ROGNES		
ROUSSET	BOUHAFS	Nassera	Pavillon n°8 Le Collet Redon n°2	13790	ROUSSET		X
ROUSSET	FERAUD	Nicole	Montée du Château	13790	ROUSSET	X	
SAINT ANTONIN SUR BAYON					SAINT ANTONIN SUR BAYON		

Liste des commissaires titulaires et suppléants proposés

COMMUNE	NOM	PRENOM	ADRESSE	CODE POSTAL	VILLE	TITULAIRES	SUPPLEANTS
SAINTE ANTONIN SUR BAYON					SAINTE ANTONIN SUR BAYON		
SAINTE CANNAT	AURRAN	Jean-Paul	33 avenue Henri Barbusse	13760	SAINTE CANNAT	X	
SAINTE CANNAT	BROTONS	Guy	Les Cépages Bât B avenue Jules Guesde	13760	SAINTE CANNAT		X
SAINTE ESTEVE JANSON	BRANDENER	Christian	Les Aires	13610	SAINTE ESTEVE JANSON		X
SAINTE MARC JAUMEGARDE	GROSDEMANGE	Gérard	127 chemin de la Crête	13100	SAINTE MARC JAUMEGARDE		X
SAINTE MARC JAUMEGARDE	PERRIN	Jean-Louis	220 chemin des savoyards	13100	SAINTE MARC JAUMEGARDE		X
SAINTE PAUL LEZ DURANCE	CASTRO	Michèle	17, boulevard La Mirabelle	13115	SAINTE PAUL LEZ DURANCE		X
SIMIANE-COLLONGUE	DARET	Jacques	20, route de Gardanne	13109	SIMIANE-COLLONGUE	X	
TRETS	GAUCI	José	19, impasse Pierre Grosse	13530	TRETS	X	
VAUVENARGUES					VAUVENARGUES		
VAUVENARGUES					VAUVENARGUES		
VENELLES	FENAU	François	4, allée des chênes	13770	VENELLES	X	
VENTABREN	CHEVAL	René	9 impasse Peyre Plantade Sus	13122	VENTABREN		X
VENTABREN	AMABILE	Serge	Lieu-dit Moulin à Vent Les Rougières	13122	VENTABREN		X
VITROLLES	FERAUD	Guilhem	Camping Marina Plage	13127	VITROLLES	X	
VITROLLES	GRAND	Marc	Résidence les Hermès - Bât. L'Etoile	13127	VITROLLES		X
COMMUNE HORS CPA						X	
COMMUNE HORS CPA						X	
COMMUNE HORS CPA							X
COMMUNE HORS CPA							X

Nombre de réponses Communes au 29/11/2011 = 27

Nombre de candidatures proposées = 42 dans la CPA. Aucune candidature hors CPA

OBJET : Institution - Proposition de la liste des commissaires titulaires et suppléants de la Commission Intercommunale des Impôts Directs de la Communauté du Pays d'Aix

Vote sur le rapport

Inscrits	144
Votants	135
Abstentions	0
Blancs et nuls	0
Suffrages exprimés	135
Majorité absolue	68
Pour	135
Contre	0
Ne prennent pas part au vote	0

Etai(en)t présent(s) et ont voté contre :

Néant

Etai(en)t excusé(s) et ont voté contre :

Néant

Etai(en)t présent(s) et se sont abstenus :

Néant

Etai(en)t excusé(s) et se sont abstenus :

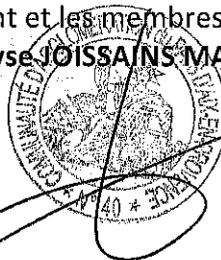
Néant

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté adopte à l'unanimité le rapport ci-joint et le transforme en délibération.

Ont signé le Président et les membres du Conseil présents

Maryse JOISSA/NS-MASINI

09 JAN. 2012



(Handwritten signature)